

le travail

Edition spéciale de Treco

Avril 1974

le choix qu'on va faire, c'est important

y faut pas se tromper!

Cette semaine, on va avoir à décider avec qui on veut que notre association signe une entente de services. Est-ce qu'on va s'associer à l'union américaine ou bien à la CSN?

Y faut y penser comme il faut

Ce choix-là c'est important pour tout le monde qui travaille chez Treco. Ça va décider de la sorte de syndicat et de la sorte de syndicalisme qu'on veut avoir. On vas-tu continuer bien longtemps avec notre association de broche à foin qui est jamais capable de nous défendre et qui est juste bonne à signer des ententes à rabais avec les boss?

Le choix qu'on va faire, ça va influencer sur nos prochaines négociations avec la compagnie et sur la sorte de convention collective qu'on veut aller chercher. Parce que si on avait un vrai syndicat, associé à une vraie centrale syndicale, on pourrait aller chercher des salaires et des conditions de travail autrement meilleurs que ce qu'on a là.

Y faut surtout pas oublier que si on veut signer une entente de services, c'est pas juste pour payer des cotisations. On veut en avoir des services, pis des bons à part de ça!

Y faut pas se laisser conter des peurs

Il y a du monde qui essayent d'influencer le vote en racon-

tant toutes sortes d'histoires: "Si la CSN rentre icitte, toutes les filles vont être congédiées", "La CSN y pense juste à faire des grèves", et patati et patata...

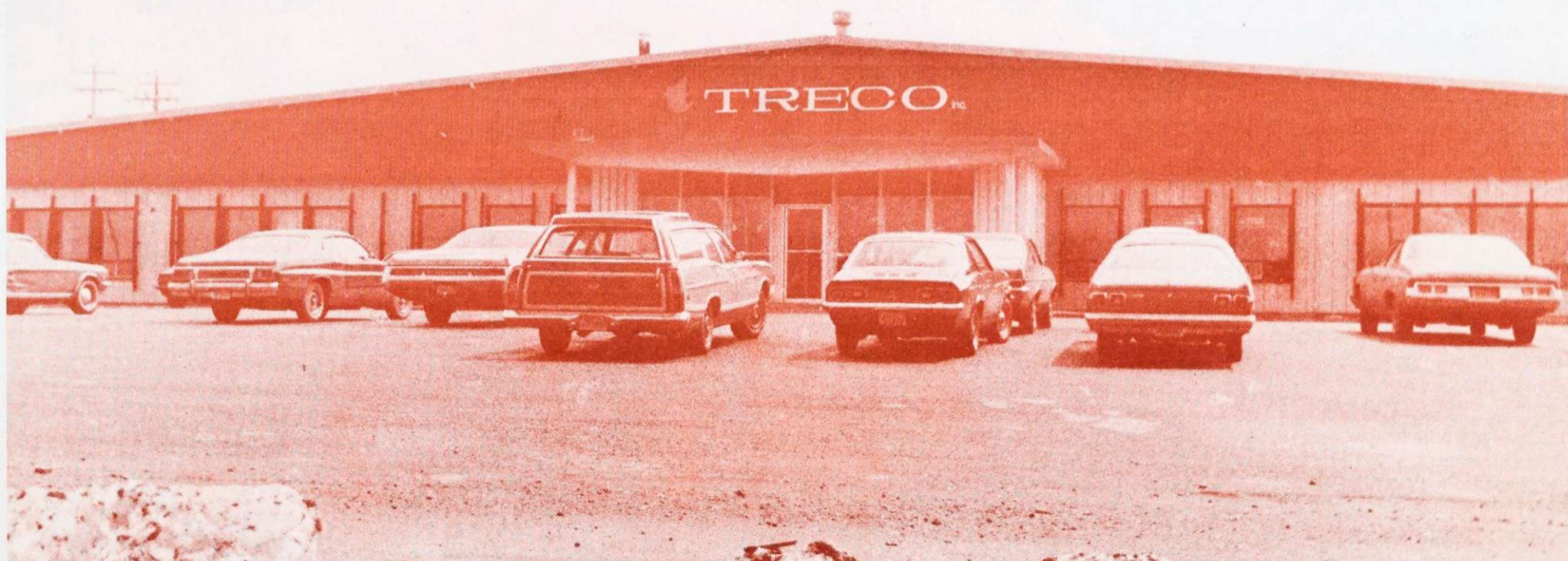
Y faut pas se laisser énerver par ces histoires à dormir deboutte. CSN ou pas CSN, il n'y a pas de raisons pour que les filles soient congédiées. Même que s'il y avait la CSN, elles seraient bien mieux protégées que dans le moment. Pis CSN ou pas CSN, si jamais il y a une grève icitte, ce sera parce que la majorité des travailleurs l'auront décidé. Sauf qu'avec la CSN, on serait pas mal mieux équipé pour la gagner cette grève.

Y faut choisir ce qui est le mieux pour nous-autres

Pis la meilleure manière de ne pas se tromper c'est de regarder les boss agir. Les boss ne défendent jamais les intérêts des travailleurs. Leur job c'est de défendre les intérêts de la compagnie. Et ils ont pris position ouvertement contre la CSN.

Nous-autres, notre job c'est de défendre nos intérêts de travailleurs. C'est pour ça que notre choix c'est la CSN.

**Signé: UN GROUPE DE
TRAVAILLEURS DE TRECO**



parce que dans la CSN, on peut mener notre barque comme on veut

La CSN appartient aux travailleurs. Elle est donc organisée pour que ce soient les travailleurs qui décident de son orientation, de ses actions, de l'utilisation de son argent.

1-A la base, le syndicat: il regroupe les travailleurs d'une même usine. Le syndicat est autonome. Il est maître de lui, de son argent, de sa constitution, de ses propres dirigeants qu'il élit. La démocratie est le principe de fonctionnement d'un syndicat. L'assemblée générale des membres est souveraine. C'est elle qui décide. L'exécutif est un exécutant des décisions de l'assemblée des membres. Les conseillers syndicaux de la CSN peuvent faire des suggestions aux membres mais c'est l'assemblée générale qui décide.

2-Solidarité avec les travailleurs du même domaine: les fédérations: les syndicats d'un même domaine d'activité se regroupent dans une fédération. La fédération étudie les problèmes du secteur, aide les syndicats à négocier et à appliquer les conventions collectives. Ce sont les délégués de chacun des syndicats affiliés qui élisent les dirigeants de la fédération et qui décident de son action. Il y a onze fédérations dans la CSN. Nous, nous ferions partie de la fédération nationale des syndi-

cats du bâtiment et du bois qui regroupe 40,000 travailleurs.

3-Solidarité avec les travailleurs de la même région: les conseils centraux: Les syndicats d'une même région se regroupent dans un conseil central. Le conseil central permet aux travailleurs de s'organiser comme force collective dans la région. Il s'occupe de divers services, d'organisation, d'éducation, d'action sociale et politique, d'information, etc... Là encore, ce sont les délégués des syndicats membres qui élisent les dirigeants du conseil central et qui décident de son action.

Nous, nous ferions partie du conseil central de Québec qui regroupe 27,000 travailleurs.

4-Solidarité avec les travailleurs de tout le Québec: la CSN: Tous les syndicats, fédérations et conseils centraux se regroupent dans la CSN. C'est le centre et le coeur du mouvement et de son orientation. En plus d'orienter le mouvement et d'aider les syndicats, les fédérations et les conseils centraux, la CSN fournit des services aux membres. Il y a plus de 1,000 syndicats dans la CSN. Ce sont les délégués de ces syndicats qui élisent les dirigeants de la CSN et qui décident de son action.

parce que la CSN c'est québécois

La CSN c'est le regroupement de 175,000 travailleurs québécois. La CSN appartient à 175,000 personnes comme nous-autres, du monde qui travaillent dans des usines, dans des commerces, dans des écoles, dans des hôpitaux, sur les chantiers, dans la forêt, dans les mines, au gouvernement.

La CSN a été fondée au Québec il y a 50 ans. Elle a grandi et est devenue une force en lut-

tant pour défendre les travailleurs québécois. La CSN a toujours voulu être complètement indépendante vis-à-vis toutes les associations étrangères, tous les gouvernements, tous les partis politiques et toutes les compagnies. C'est pour ça que les travailleurs lui font confiance.

La CSN a des bureaux et des permanents dans 22 villes du Québec. Elle a des membres dans les régions les plus éloi-

gnées. Elle a toujours été dirigée par des travailleurs de chez nous.

L'argent que les travailleurs investissent dans la CSN leur revient sous forme de services et ne va pas grossir les caisses déjà pleines des unions américaines. Saviez-vous que de 1962 à 1968, les unions américaines ont fait \$80 millions de profit avec les cotisations des travailleurs canadiens?

Saviez-vous que sur chaque dollar que vous donnez à une union américaine, il y en a 50% qui s'en va aux Etats-Unis et qui n'en revient jamais?

La CSN préfère que l'argent des travailleurs québécois reste ici et serve aux travailleurs d'ici.

Notre place est dans la CSN parce que la CSN est québécoise d'un bout à l'autre.

notre place est dans la CSN



CSN

parce que la CSN défend les travailleurs

Tous les jours, on entend parler de la CSN à propos de ses grèves, de ses démêlés avec les patrons, les juges, les politiciens et le gouvernement.

Pour le monde qui regardent ça de loin, c'est ben effrayant. Y pensent que la CSN cherche le trouble. Evidemment ça serait bien plus simple si la CSN se contentait de ramasser des cotisations pis faisait des arrangements à l'amiable avec les patrons. On n'entendrait jamais parler pis on n'en aurait pas peur.

Mais seulement que c'est pas pour ça que la CSN existe. La CSN existe pour défendre les travailleurs.

Tous les jours, des centaines de travailleurs sont victimes d'injustice parce que des patrons ne respectent pas les conventions collectives ou encore les lois qui protègent les travailleurs. Tous les jours, des centaines de travailleurs sont obligés de faire la grève parce que souvent c'est le seul moyen pour eux d'obtenir des

parce que dans la CSN, on est certain d'avoir des bons services

Les travailleurs membres de la CSN se sont donnés des moyens pour se défendre et pour mener leurs luttes à bien. Evidemment se donner des moyens ça coûte de l'argent. C'est justement pour ça que les membres de la CSN payent des cotisations.

Certains des services sont donnés par la centrale, d'autres par la fédération et d'autres par le conseil central.

Le conseil central s'occupe d'organisation, d'éducation, d'action politique non-partisane, d'action coopérative. Il fournit des services divers. Par exemple, c'est lui qui organise des actions de soutien aux syndicats en conflit. Le conseil central de Québec auquel nous serions affiliés mets trois conseillers syndicaux à la disposition des travailleurs de la région.

La fédération assure à ses syndicats des services de négociation collective, de préparation des négociations, d'application de la convention et des services d'éducation syndicale. Le permanent de la fédération du bâtiment et du bois qui nous serait affecté, c'est Bernard-Fortin. Son bureau est à Québec.

La centrale syndicale CSN fournit un grand nombre de services: organisation, cours d'éducation syndicale, information, service de grèves, recherche et documentation, service juridique, service de consommation, génie industriel. Par exemple, les économistes de la CSN peuvent nous aider dans nos négociations en faisant des recherches sur les profits de la compagnie. Les avocats de la CSN (il y en a deux à Québec) nous conseillent sur les aspects juridiques de nos problèmes. Les journalistes de la CSN peuvent nous aider à mettre sur pied un journal, etc...

Un autre service important de la CSN c'est le fonds de défense professionnelle: c'est une caisse qui sert pour assurer des secours aux grévistes, à ceux qui sont congédiés pour activité syndicale et pour faire face aux conflits avec les employeurs. Cette caisse a permis à des milliers de travailleurs de gagner des batailles importantes. On aura à décider en assemblée générale si on veut participer à ce fonds de défense.

Une chose importante à retenir: La CSN va nous donner ses services de Québec.

salaires et des conditions de travail qui ont du bon sens. Si la CSN veut vraiment défendre les travailleurs, elle doit lutter continuellement. La CSN n'a pas peur de lutter.

Depuis 50 ans qu'elle existe, la CSN a été à l'origine des principales lois ouvrières qui existent au Québec. On doit à la CSN l'amélioration des principales lois sociales sur le logement, l'assurance-chômage, les allocations familiales, les accidents de tra-

vail, l'assurance-maladie, etc...

L'objectif de la CSN c'est de défendre les travailleurs partout, de toutes les manières possible. C'est pour ça que les compagnies n'aiment pas ça quand la CSN apparaît dans le portrait. Parce qu'elles savent bien alors que le temps ou elles pouvaient faire ce qu'elles veulent avec les travailleurs tire à sa fin. C'est pour ça que notre place est dans la CSN.

notre place est dans la CSN

Parce que la CSN est une force collective importante.

Parce que la CSN a fait la preuve qu'elle n'a pas peur de lutter pour défendre les travailleurs.

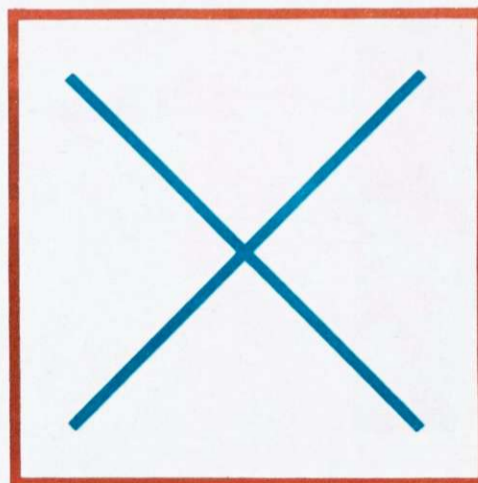
Parce que dans la CSN, on respecte la volonté des membres.

Parce qu'avec la CSN, notre argent va rester au Québec et va servir à nous défendre.

Parce qu'avec la CSN, on est certain d'avoir des bons services.

Mon choix pour toute entente possible entre
l'Association des Employés de Treco Ltée.
et toute autre organisation ouvrière ou
syndicale est en faveur de:

C.S.N.



**Union Internationale
des Remboureurs d'Amé-
rique du Nord**

